



**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 09-2016 FIXANT LES TAUX DE TAXES  
ET LES TARIFS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR  
L'EXERCICE 2017**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**PRENEZ AVIS QUE :**

L'adoption du règlement numéro 09-2016, fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de perception pour l'exercice 2017, a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	6 septembre 2016
Avis public pour annoncer la séance	30 novembre 2016
Adoption du règlement :	12 décembre 2016
Avis public d'adoption du règlement :	13 décembre 2016

Ce règlement entre en vigueur le jour de la présente publication et toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 13 décembre 2016.

Sylvie Gosselin, MBA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 13 décembre 2016.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 13 décembre 2016.

Sylvie Gosselin, MBA - Directrice générale et secrétaire-trésorière

Affichage - Bureau municipal : 165 rang Michaudville, Saint-Barnabé-Sud | Centre multifonctionnel : 233 rang de Michaudville, Saint-Barnabé-Sud | Site internet